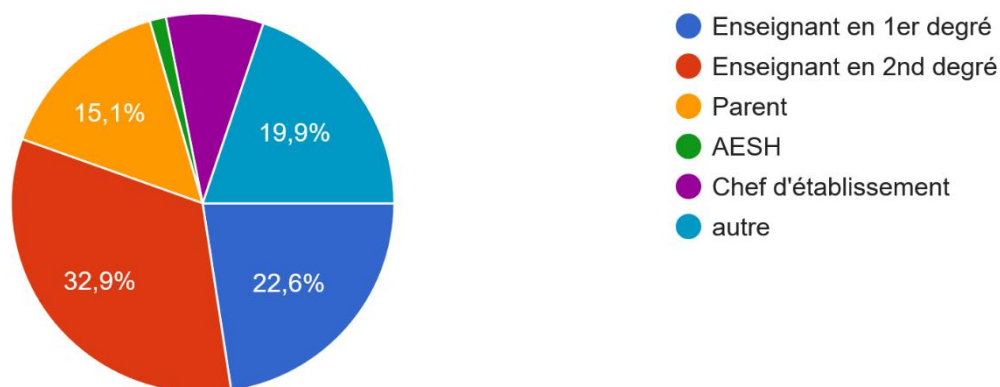


Recueil des réponses au sondage « Vous et la loi de Février 2005. »

Vous êtes

146 réponses



Réponses autres :

Enseignante spécialisée

2des, 1eres

Accompagnateur pédagogique Education inclusive

Adjointe au Directeur diocésain

en mathématiques

PE en ULIS Collège

Enseignant référent

Personnel OGEC

Enseignant spécialisé

Enseignante spécialisée en dispositif d'adaptation

Directeur adjoint

Enseignante spécialisée 1er degré

Personne Ressource ASH

Enseignante spécialisée en regroupement d'adaptation

Etudiante en 2e année de master MEEF

Chargé de mission ddec

Stagiaire

Asem

Chargé de mission école inclusive

Coordonnatrice ULIS-école TFC

Coordonnateur ULIS collège

Enseignante spécialisée au 1er et au 2nd degré

Professeur de français

chargé de mission éducation inclusive DDEC

Coordonnatrice ULIS collège

Aesh

Responsable de formation

Enseignant Référent

chargée de missions DDEC

Étudiant meef 2d degré anglais

Enseignant spécialisé

Coordonnatrice Ulis Collège issue du 1er d

PLP

Étudiante en M2 MEEF

Enseignante spécialisée

Enseignant référent retraitée

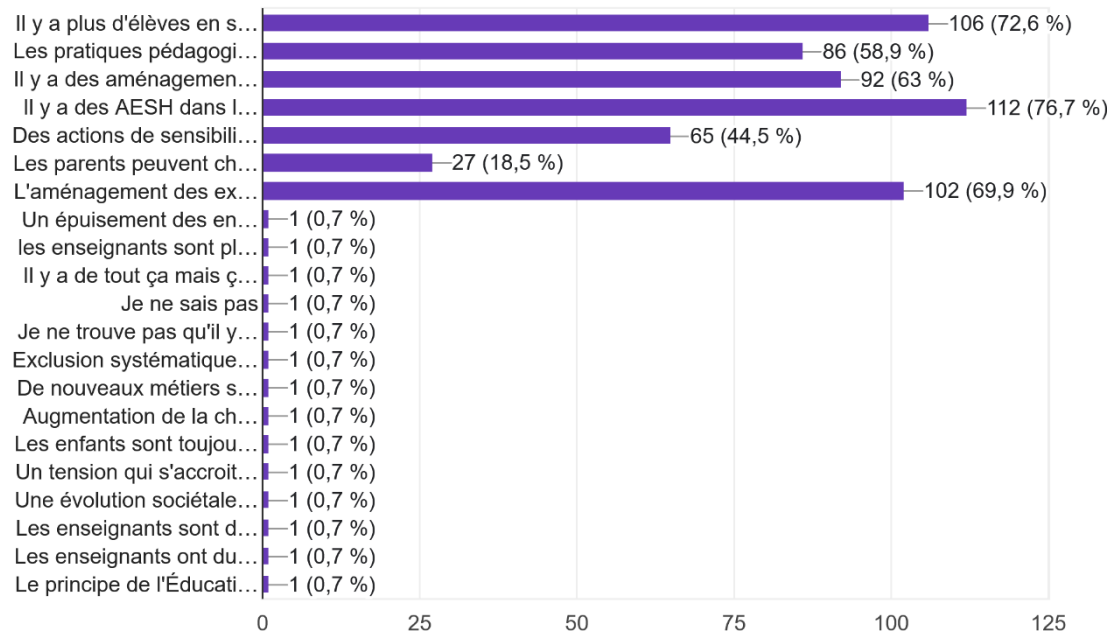
enseignante spécialisée coordonnatrice Ulis Collège

Chargée de mission

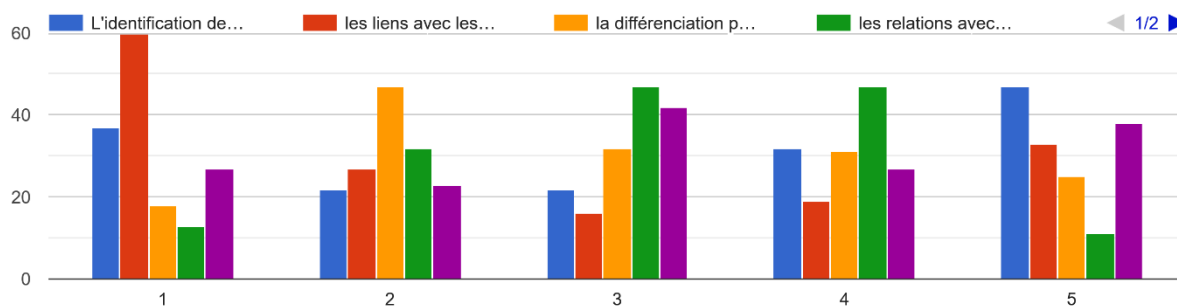
ERSEH

Quels sont les principaux changements que vous avez pu constater ?

146 réponses



Qu'est ce qui a le plus progressé ces 20 dernières années? Classez les de 1 à 5 (1 le moins progressé/ 5 le plus progressé)



Quelles difficultés rencontrez-vous aujourd'hui dans la mise en œuvre de cette loi ? 146 réponses

Aucune

Aucune

.

Les résistances au changement dans les pratiques pédagogiques. Les échanges d'informations entre le scolaire et le médical (en respectant le principe de confidentialité bien sûr mais dans un lien de confiance).

Différenciation

L'acceptation par les enseignants

Les relations avec certains partenaires

Il y'a encore des efforts différents selon les établissements pour expliquer les situations à handicap

Manque de moyen

La différenciation pédagogique

Les effectifs dans les classes et le manque de prises en charge possible

Lenteur administrative

Manque de communication au sein de l'établissement sur les élèves ayant des besoins particuliers, manque de formation aux pédagogies accessibles.

La diversité des situations à prendre en compte

Ras

Manque de moyens humains AESH et financiers pour l'achat de matériel adapté

Le nombre d'élèves par classe.

Le grand écart entre ce qui est annoncé/demandé et la réalité du terrain : manque de personnel, regard encore difficile de certains collègues sur l'inclusion et le handicap et la différence, pédagogies sclérosées...

La mise en place des aménagements et le manque de formation des enseignants et AESH

Le changement de posture des enseignants pour aller vers la CUA

Mettre en place des pratiques pédagogiques adaptées accessibles

La formation de l'ensemble des équipes pédagogiques

La compensation est parfois la première réponse

Les limites des aménagements après la sortie du lycée, l'employabilité

Les moyens mis à disposition

Le manque de moyens

L'harmonisation de toutes les actions de l'équipe

La prise en compte des besoins particuliers et l'accueil de tous les élèves

Pas toujours appliquée

Trop d'élèves dans les classes pour accueillir correctement les élèves à BEP Pas assez de formation pour les enseignants

Les moyens pour accompagner certaines déficiences.

Mise en œuvre des compensations individuelles de plus en plus compliquées car le nombre d'élèves concernés est explosif (nombre par classe)

Faire comprendre aux parents qu'adapter nos cours aux élèves à particularités n'est pas défavorable aux autres enfants.

La principale difficulté de cette loi reste les effectifs beaucoup trop importants dans les classes. On fait du "bricolage", on essaye d'attraper partout, d'être attentif à chacun mais on s'épuise et on se décourage...

Une formation insuffisante pour accompagner des élèves à BEP

Les troubles du comportement

Formation insuffisante et orientations politiques à l'encontre de l'inclusion

Difficile d'adapter le rythme du cours / des mises en activité pour les élèves PAP/PPS. Généralement, je dois me débrouiller par moi-même. Je ressens un réel déséquilibre de niveau entre certains élèves PAP/PPS et le reste de la classe (34 élèves par classe) et je n'ai pas « d'outils » pour pouvoir dissoudre ce déséquilibre. Nous avons tout de même une AESH présente par moment pour accompagner 1 élève PPS et je constate à quel point elle est précieuse pour faciliter le déroulement du cours.

A

Pas d'AESH en nombre suffisant, réponses MDA trop tardives

Le manque de soutien de certains collègues

Les enseignants ne parviennent pas à analyser les besoins et à mettre en œuvre la CUA
Certains élèves sont exclus dans un habillage inclusif

L'inclusion des différents profils au sein d'une même classe

Le manque d'accompagnement humain, les classes surchargées, la paperasse, les délais indécents de réponse de la mdph,...

La représentation sur le handicap par rapport aux difficultés scolaires. L'inclusion des élèves relevant d'un IME. Donner du sens au mot "participation", sans attendre une réussite du niveau de la classe d'inclusion de l'élève. Trouver les points d'appui et les réussites de chacun hors compétences purement scolaires. Cloisonnement des disciplines et des niveaux. Organisation, espaces, programmes à repenser. Manque d'AESH et manque de formation pour les AESH. Accompagnement des parents par rapport à la MDA. Difficulté à trouver des partenaires libéraux pour bilans et suivis.

C'est surtout le nombre d'élèves par classe qui est un frein. Il y a aussi les professionnels qui parlent d'AESH aux familles alors que cela n'est pas la 1ère réponse à apporter.

N/A

Elèves trop nombreux dans les classes, les moyens ne sont pas à la hauteur des difficultés des enfants.

Besoin de temps pour rencontrer chacun et mettre en place les adaptations

La mise en place des adaptations et des aménagements

La connaissance des difficultés des élèves et la différenciation en fonction.

Le manque de formation des enseignants, le manque d'AESH

Le manque d'aide humaine aux élèves notifiés

L'inclusion

Il y a trop d'élèves dans les classes pour pouvoir pallier aux besoins de tous en toute sérénité. Certains handicaps ne sont pas gérables dans une structure normale, notamment lorsque la violence est en jeu.

La différenciation en fonction des différents besoins. Très lourd au niveau orga et logistique

Je ne sais pas.

Le manque de moyens et d'aesh

Épuisement des équipes face situations complexes, demande croissante d'aesh sans moyen qui crée des tensions entre école et famille importance des enseignants spécialisés dans mission de personne ressource

Je trouve que les personnes ressources dans les écoles devraient avoir un vrai rôle et elles sont souvent mal considérées.

Les enseignants qui n'ont pas fait évoluer leur manière d'enseigner

Il est parfois difficile vu le nombre d'élèves de se consacrer plus aux enfants en situation de handicap

Le respect des droits des enfants autistes, même quand on apporte de soutien aux enseignants vu le SESSAD ou des parents formés.

Le travail supplémentaire pour adapter les sujets pour tous c'est-à-dire (élève en situation de handicap, élève en difficulté scolaire, élèves étrangers et élèves sans difficultés scolaires particulières.)

Classes de plus de 30 élèves

La formation initiale des enseignants n'est pas à la hauteur des enjeux. La formation continue mérite, elle aussi, de meilleures conditions.

Pas d'avis

Les aménagements par les enseignants pour leurs élèves d'ULIS

Trop d'élèves par classe, mise en œuvre complexe de l'accessibilité pédagogique

Sensibiliser les enseignants du 2nd degré: connaissances sur les troubles du neurodéveloppement, prise en compte des besoins éducatifs particuliers, mise en place de la différenciation, relation aux parents, ...

La formation des enseignants aux besoins des EBEP

Le manque d'AESH : deux élèves notifiés en attente d'AESH depuis deux ans dans mon établissement.

Parfois, en tant qu'enseignante je ne suis pas formée pour aider de manière ciblée les élèves BEP

Les enseignants ne prennent pas tous en compte les PAP ou ont un avis fermé sur les handicaps d'un élève pensant toujours au comportement et non aux troubles de l'enfant.

L'écoute des familles et la mise en place des différentes possibilités

Que les profs en tiennent plus compte

Le manque de temps disponible, surcharge de travail

Effectif 28 à 30 élèves, et de plus en plus d'enfants en difficulté. On doit savoir tout faire, être psy, assistante sociale, gérer au quotidien des comportements difficiles... .

Simplement accepter que chacun ait le Droit d'être à l'Ecole. Tout le reste en découle, évidemment les obstacles structurels (effectifs, classe d'âge, PAOA, rééquilibrage entre compensation et accessibilité...)

C'est encore lourd pour les enseignants

Au-delà de l'insertion bénéfique, la présence dans les cours des élèves en situation de handicap a-t-elle une véritable vertu pédagogique pour ces élèves, qu'apprennent-ils réellement ? (élèves ULIS)

Des notifications d'AESH sont présentes mais difficulté à avoir des AESH

Le fait que le handicap est encore considéré sous le prisme de la difficulté, au lieu de le considérer sous le prisme de la diversité

La mise en place des PAP, l'intégration de la différence scolaire

L'entrée par le manque

Aucune ?

Nombre d'élèves par classe

Gérer des demandes individuelles dans un milieu collectif. Gérer l'accessibilité des savoirs.

Manque cruellement d'Aesh

Trop d'élèves par classe

Des classes surchargées sans pouvoir optimiser l'accompagnement de chaque élève .

Le peu de changement de mentalité des enseignants, le manque de pratiques inclusives.

Difficultés de convaincre les parents que l'enfant a un ou des troubles de l'apprentissage et de l'emmener voir un spécialiste. Difficultés pour les parents d'avoir rendez-vous avec un spécialiste pour diagnostiquer des troubles de l'apprentissage ou handicaps.

Mise en oeuvre des projets institutionnels

Je ne parle pas de mon cas mais de ma vision générale en grande partie un constat que j'ai pu observer : manque de moyens : pas d'aesh, compréhension du handicap par les profs mauvaise (notamment pour les dys), profs qui sortent de leur rôles dont les

préconisations sont inadaptées, profs qui abandonnent les élèves dys au fond de la classe avec des crayons pour les occuper. Et le pompon, des profs qui voient du handicap là où il n'y en a pas. Bref, beaucoup de choses à améliorer.

Les prises en charge dans les dispositifs ou établissements spécialisés (les orientations). **Les moyens en termes de structure et d'accompagnement humain.**

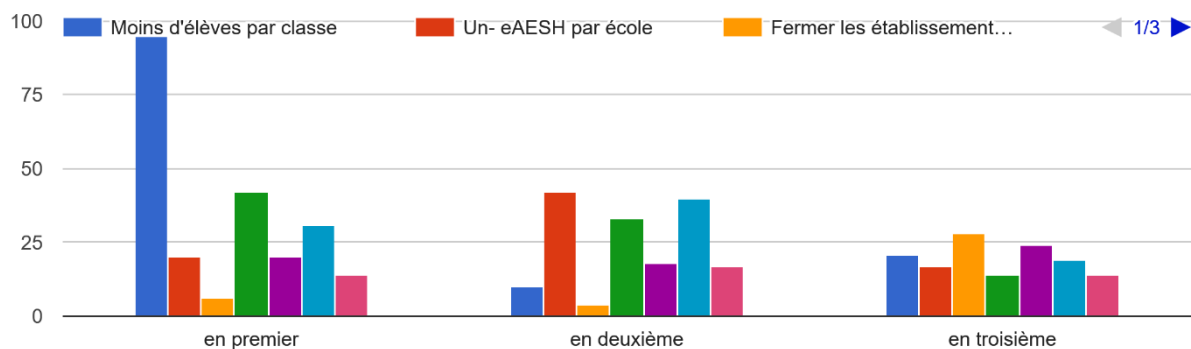
Les besoins non pris en compte

Le déni des parents

Faire accepter l'inclusion à l'équipe enseignante

Collaborer avec les enseignants du second degré

Que faut-il améliorer en priorité ?



Complément Légende schéma ci -dessus :

Bleu : moins d'élèves par classe

Rouge : une AESH par école

Jaune : fermer les établissements spécialisés.

Vert : la formation initiale des enseignants

Violet : des pratiques pédagogiques personnalisées

Turquoise : des pratiques pédagogiques accessibles

Rose : revoir les espaces

Allez-vous chercher des informations au sujet de l'école inclusive sur les sites institutionnels? Si oui lesquels vous sont utiles ?

85 réponses

Non

Eduscol

non

cap école inclusive

Oui

DDEC- SGEN / MEN Eduscol / Capécôle inclusive / Vers une école inclusive ... Toutes me sont utiles.

Le site saccade

La liste est trop longue

cap école inclusive, eduscol, vers une école inclusive , akeduc.... et beaucoup d'autres

Esterel

CANOPE et les webinaires - Vers une école inclusive - Bulletin Officiel -.....

réseau Canopé

Pas vraiment.

Oui, un peu partout, notamment Eduscol

eduscol, le café pédagogique, cap école inclusive

CAP école inclusive

Oui cap école inclusive, Canopé, Eduscol

Mon réseau d'enseignants spécialisés

CAP école inclusive

Oui cap école inclusive, Canopé, Eduscol

Mon réseau d'enseignants spécialisés

Canopé / Eduscol

oui comme canopé, cap école inclusive, les sites magister des académies

EDUSCOL

Eduscol, BO

oui, Eduscol et autres

Eduscol / cap école inclusive

Éducation.gouv plateforme école inclusive, vers une école inclusive, sites d'associations, sites de collègues, sites de recherche sur les troubles...

Pôle ASH-Service Ecole Inclusive DDEC 06 EC secrétariat général Vers une école inclusive-AKEDUC

oui, cap école inclusive + site vers une école inclusive

les sites des différentes académies concernant le domaine ASH, site de l'éducation nationale,

Eduscol/ vers l'éducation inclusive

eduscol

eduscol

Réseau canopé cap inclusif eduscol

Oui. Eduscol

Oui car je ne connaissais pas l'existence de cette loi

Site école inclusive, cap école inclusive

EDUSCOL DSDEN

Canopé Eduscol mais très peu

Non présence d'une RA dans l'établissement

Mon parcours handicap, eduscol, sites de l'académie de Dijon, Lille et Amiens

Oui. Les fiches explicatives et descriptives pour chaque handicap, leurs statuts et comment mieux les aider.

<https://ressources-ecole-inclusive.org>

CAP école inclusive, site El académie de Grenoble et Dijon, canotech

oui sur Canopé (Canotech), des MOOC, Eduscol, ...

eduscol, cap école inclusive, canopé, conseil scientifique de l'éducation nationale

Pas particulièrement, nous commençons à être bien informés et bien formés...

AKEDUC, sites handicap et relais LinkedIn.....

Oui. Canopé est incontournable, comme le RIRE

Dys

Mon parcours handicap , canope

Eduscol - sites de chercheurs

Canopé

École inclusive

Lors de formations

Padlet école inclusive

réseau Canopé, café pédagogique

J'ai déjà suivi une formation sur l'école inclusive lors de la préparation de mes concours. À présent, je souhaite approfondir et améliorer mes pratiques en m'appuyant sur les ressources proposées par Eduscol et Canopé, notamment les techniques présentées par notre formatrice.

Le site du Ministère de l'Education Nationale.

Non, je m'informe auprès de la personne en charge et je suis les formations

Eduscol, capecoleinclusive, réseau Canopé

Ma formation m'a donné quelques informations à ce sujet

Éducation. Gouv, école inclusive, les sites canadiens, canope

Pas encore

Insea, canopée, eduscol mais surtout les associations

oui beaucoup : sites de partages, cap école inclusive ...

Cap ecole inclusive, les posters ASH, vers une école inclusive, sites académiques...

Eduscol, Haute autorité de santé, versuneecoleinclusive

eduscol + site de la DDEC Nice

BO, SGEC, Pour une école inclusive (...)

CanoTech

école inclusive

ressources-ecole-inclusive.org; akeduc.fr; ECUSCOL; CAP ECOLE INCLUSIVE;

pas vraiment mais j'aimerais bien une liste des sites recommandés. J'ai découvert le volet école inclusive sur le site du SGEC récemment. Il y a aussi l'ancien blog de la DDEC des AM.

Commentaire libre si vous le souhaitez 34 réponses

En tant qu'enseignante ayant eu le concours récemment (je suis actuellement en année de stage), je trouve que la formation aux questions d'inclusion et à l'accueil des élèves en situation de handicap et l'adaptation des pratiques pédagogiques est totalement insuffisante (en tout cas, celle que j'ai reçu dans le privé). On nous a vaguement expliqué ce qu'il ne fallait pas faire, mais pas du tout ce qu'il fallait faire. Je ne me sens donc pas armée et j'irai me renseigner de moi-même pour compléter, mais ce n'est pas normal. Les élèves méritent mieux.

Il est important que les décisions politiques en fassent une priorité sinon nous serons toujours en souffrance sur le terrain ! Nous = parents, enseignants, AESH, accompagnants

Il faudrait former les enseignants aux différents handicaps les plus courants ce qui leur éviterait d'être irrités.

L'école inclusive n'est pas encore intégrée dans nombre de classes. Les profs estiment ne pas être informés (je ne sais pas faire donc je ne fais pas), n'ont pas envie de faire car ils disent ne pas être éducateurs. On entend régulièrement que c'est aux élèves de s'adapter, on ne sait pas différencier, pas possible avec le nombre d'élèves par classe, que font ces élèves ici.... Après, nous recevons en ULIS lycée professionnel des élèves qui ne peuvent pas suivre. Il est urgent de faire des partenariats avec les EMS (projets personnalisés, emplois du temps adaptés...), avec un discours honnête vis-à-vis des jeunes et des familles. Trop d'élèves ne seront pas employables à terme mais on leur fait croire le contraire durant la formation et il est compliqué de les orienter et/ou travailler des projets accessibles et adaptés.

Pour le changement durant les 20 dernières années ma réponse colonne 1 est 4 mais le questionnaire exige une réponse par ligne et non par colonne

Plutôt que des aesh il serait bon d'avoir plus d'enseignants formés en didactique

Avoir des postes d'enseignants spécialisés CAPPEI en poste sur les secteurs pour servir de ressources aux communautés.

Cap ecole inclusive est intéressant, mais il y a beaucoup d'informations, on s'y perd...

Nous pouvons réfléchir des années à la notion d'inclusion, si le système éducatif ne change pas pour accompagner les enseignants, les enfants, les familles, c'est inutile. Il faut des structures adaptées, du matériel, des formations... Bref un changement radical fonctionnel et un vrai budget. Pour l'instant, on nous demande d'accueillir, d'accueillir, encore accueillir, sans moyen ou trop peu ! Vous demandez un eAESH par établissement !!! Mais il faut des AESHs pour les enfants selon les besoins, et pas en fonction des établissements, et non pas 3h ou 4h de présentiel (sur 24h au collège) par enfant parce qu'ils ont à charge entre 4 et 6 enfants !

Merci beaucoup pour ce sondage et le soin que vous apporterez à analyser les réponses ainsi qu'à nous rapporter votre réflexion.

J'ai 3 élèves en classes ordinaire notifiés et une aesh 24h + 4h une autre ça ne suffit pas et les classes sont trop petites pour accueillir des adultes en plus

On pourrait imaginer une base de données avec des exercices type en fonction des différents besoins pour alléger le travail des enseignants et ainsi permettre une véritable pédagogie différenciée systématique

L'école inclusive a ses limites. Quand l'aide humaine n'est pas suffisante dans les écoles, l'institution devient maltraitante pour l'enfant en situation de handicap

Je trouve que les sites institutionnels ne reflètent pas toujours la réalité

Merci de votre engagement

Le problème c'est que c'est l'enseignant qui fait pas loi en classe et il n'y a aucune sanction s'il ne respecte pas les décisions de la cdaph. Les enfants sont stigmatisés et déshumanisés, leurs familles harcelés pour qu'ils partent en IME ou ueea. C'est ça qu'il faut changer, la MDPH devrait avoir un pouvoir pour sanctionner et donner des amendes aux écoles, dsden et rectorat.

Il y a un gros manque de formations de la part de l'état notamment pour les professeurs et AESH qui doivent aider ces élèves en situation de handicap afin qu'ils se fatiguent moins dans leurs tâches à accomplir qui est d'intégrer et d'aider ces élèves en inclusion scolaire.

Développer un partenariat avec des collègues est difficile car certains sont "maîtres" de leur classe et ne souhaitent pas faire évoluer leur posture ou prendre des risques d'aménagements pédagogiques nouveaux.

Merci !!! Continuons à faire toujours plus...

Formez les professeurs aux différents handicaps des élèves afin de mieux les comprendre.

PE, nous ne pouvons répondre à tous les besoins. Nous avons bien trop de charges. L'éducation nationale doit revoir son dispositif et arrêter de se décharger sur les enseignants. Trop de burn out chez les enseignants.

Merci de cet engagement sans faille et de cette réflexion permanente pour nous placer collectivement sur les bons rails !

Les enseignants devraient être plus formés et se tenir au pap

L'accessibilité aux adaptations et compensations gagnerait aussi à être simplifiée et les multiples canaux qui existent aujourd'hui sont lourds administrativement et compliqués

à comprendre pour les parents ; PPRE, PAP, PPS... Un document unique serait utile. Le LPI a cette visée mais la mise en œuvre semble complexe sur le terrain...

Ce n'est pas la formation initiale qu'il faut modifier, c'est la formation continue surtout pour tous les enseignants issus du corps des suppléants. Être un bon pédagogue ne suffit pas, tourner les pages d'un manuel non plus. La pratique sans références didactiques, la course aux notions, des élèves en situation d'application et pas en recherche ne nous permettront pas d'être meilleurs à PISA; alors vivre l'école inclusive. D'ailleurs, tant que nous rajouterons l'adjectif "inclusive" au mot "école", nous n'y serons pas.

Cette loi est une bonne chose car elle permet visiblement de rendre le processus plus fluide de réduire les démarches administratives de garantir que les élèves handicapés reçoivent la compagnie dont ils ont besoin

Je lis aussi ce nouveau magazine : <https://www.zebre-et-compagnie.fr/>

C'est primordial mais c'est très chronophage

Le paradoxe est constant avec l'Éducation Nationale. Il se résume ainsi : multiplication des responsabilités et champs d'action pour les enseignants avec, bien souvent, les mêmes moyens humains, matériel et financier. Les lois nécessaires telles que celle-ci, de 2005, dite de l'école inclusive, élargissent successivement les compétences attendues et maîtrisées des professeurs. Il est donc essentiel que l'engagement dont nous faisons preuve ait des contreparties. Avec la baisse démographique à venir, des mesures de bon sens peuvent se mettre en place. Par exemple, évaluer la répartition d'EBEP, puis opérer une diminution des effectifs en conséquence dans les classes concernées. Augmenter les ressources humaines en référents et en AESH qui nous manquent tant (améliorer leurs conditions de travail: rémunération, reconnaissance et formation -notamment conjointe avec les enseignants, car il semble crucial que des méthodologies communes se mettent en place pour accroître l'efficacité de la co-opération en faveur de ces élèves. Néanmoins, en parallèle, cette formation commune devrait conduire à l'établissement de prérogatives distinctes et définies pour chacun des acteurs-).

Où sont les moyens pour une réelle école inclusive ?

Merci pour ce moyen de parole.

L'inclusion demande une réelle volonté et des moyens. Où sont passés les budgets qui étaient donnés aux institutions ou associations qui ne s'occupent plus des enfants maintenant dans les écoles EN ? Les transferts n'ont pas été faits ou partiellement... Pire les subventions à certaines institutions sont maintenues alors qu'elles ne s'occupent plus des enfants...

Il ne s'agit pas d'une aesh par école... ce sera se moquer de la situation... nous avons besoin de réduire drastiquement le nombre d'élèves (nous en avons environ 30-32), et d'avoir au moins 1 aesh par classe, formée au handicap.

Cette loi porteuse d'espoir et très bien construite, n'est pas encore suffisamment efficiente dans les établissements scolaires. Beaucoup d'élèves en situation de handicap, surtout lorsque cela entraîne des différences de comportement, peuvent être stigmatisés et parfois rejetés car l'inclusion n'est pas suffisamment travaillée avec les élèves lambdas mais seulement avec la famille les professeurs. Il existe de ce fait une forme de violence institutionnelle perceptible seulement par les enfants porteurs de handicap qui pour certains seraient plus à l'aise en établissement spécialisé... malheureusement les places manquent et l'inclusion n'est pas toujours la meilleure réponse. En revanche en école maternelle le dispositif est très adapté, les jeunes enfants étant naturellement plus dans l'accueil de la différence. Il reste beaucoup d'actions à mener pour permettre à cette magnifique loi de porter vraiment ses fruits.